



**HAL**  
open science

## Compréhension des pratiques et représentations sociales : Le champ de la protection de l'enfance

Michel Boutanquoi L'

► **To cite this version:**

Michel Boutanquoi L'. Compréhension des pratiques et représentations sociales : Le champ de la protection de l'enfance. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 2008, 24, 10.3917/rief.024.0123 . hal-03608276

**HAL Id: hal-03608276**

**<https://hal.science/hal-03608276v1>**

Submitted on 14 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## COMPRÉHENSION DES PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES : LE CHAMP DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

**Michel Boutanquoi**

**L'Harmattan** | *La revue internationale de l'éducation familiale*

2008/2 - n° 24  
pages 123 à 135

**ISSN 1279-7766**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2008-2-page-123.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Boutanquoi Michel, « Compréhension des pratiques et représentations sociales : Le champ de la protection de l'enfance »,  
*La revue internationale de l'éducation familiale*, 2008/2 n° 24, p. 123-135. DOI : 10.3917/rief.024.0123  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Compréhension des pratiques et représentations sociales : Le champ de la protection de l'enfance

Michel Boutanquoi<sup>1</sup>

---

*Différents travaux recourent à la théorie des représentations sociales pour étayer des approches des pratiques dans le champ de la protection de l'enfance. Ceci n'est pas sans poser problème. L'article examine ceux-ci du point de vue des simplifications théoriques à l'œuvre, du point de vue du lien entre pratiques et représentations et du point de vue méthodologique.*

**Mots clés** : protection de l'enfance, pratiques, représentations sociales, parent

---

Dans un récent travail consacré à une recension de travaux portant sur la qualité des pratiques en protection de l'enfance<sup>2</sup>, nous avons pu constater un recours assez prononcé à la notion de représentation sociale pour expliquer des pratiques en particulier lorsqu'elles se rapportent à l'accompagnement des parents. Cette observation concerne nombre de mémoires produits dans le cadre de formations supérieures en travail social mais également certains travaux telles que des thèses.

Précédemment, nous avons eu l'occasion de souligner la tendance de quelques rapports officiels à affirmer la nécessité de changer les

---

<sup>1</sup> Université de Franche Comté, laboratoire de psychologie (EA 3188), chercheur associé au Cref (EA 1588) Université Paris X., France

Courriel : [michel.boutanquoi@univ-fcomte.fr](mailto:michel.boutanquoi@univ-fcomte.fr)

<sup>2</sup> Boutanquoi, M., Minary, J.P., & Tahar, D. (2005). *La qualité des pratiques en protection de l'enfance*. Dgas, Ministère de la santé et des solidarités.

représentations des travailleurs sociaux à propos des familles, par le biais de la formation initiale, pour changer les pratiques (Boutanquoi 2001).

Les deux faits conduisent aux mêmes interrogations tant sur l'utilisation de la notion de représentation que sur des formes de simplifications qui voudraient établir un lien direct entre représentations et pratiques. À ces deux questions, s'ajoute une troisième concernant les méthodologies employées pour recueillir des contenus de représentation et leurs limites. Enfin, on ne peut éluder une interrogation quant au repérage sur le terrain des pratiques elles-mêmes.

## Quelle définition ?

La notion de représentations sociales peut apparaître polysémique et Doise ne manque pas de souligner que « la pluralité d'approches de la notion et la pluralité de significations qu'elle véhicule en font un instrument de travail difficile à manipuler » (1985, p. 245). Elle peut, inversement, sembler limitée lorsqu'elle se trouve réduite à l'idée de croyances voire à celle d'images ou d'opinions. De ce point de vue, on peut d'ailleurs se demander si ces usages restrictifs de la notion ne l'atrophient pas jusqu'à la ramener à une notion de sens commun, ce qui, au regard du travail princeps de Moscovici à propos de la psychanalyse, ne manque pas d'apparaître comme un formidable retournement.

Dans les travaux évoqués ci-dessus, la notion est condensée dans celle de connaissance en référence à la définition donnée par Jodelet : « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (1989a, p. 36). Même en se limitant à cette première approche, on ne peut pas ne pas relever deux points fondamentaux. Cette définition, qui caractérise la connaissance comme socialement élaborée et partagée, interdit de réduire les représentations sociales à des simples agencements de contenus cognitifs qu'il suffirait de mettre à jour pour prétendre connaître comment tel ou tel groupe pense tel ou tel objet et, *a fortiori*, comment il se conduit vis-à-vis de celui-ci. Une telle définition, prise dans son intégralité, pose fondamentalement la question de la construction, de l'agencement, et soulève d'une certaine manière la question de la générativité des représentations sociales parce qu'elles ne sont « ni des opinions moyennes, ni des reflets d'une réalité donnée, ni des structures idéologiques, mais des réalités *sui generis* qui ont une dynamique propre » (Moscovici 2001, p. 11). Forme de connaissance dont « on a quelque mal à rendre compte de sa plénitude conceptuelle » (Jodelet, 1989b, p. 41), les représentations sociales

s'élaborent et s'inscrivent fondamentalement dans le cadre des interactions sociales. Par ailleurs, construire une réalité, ne se limite pas à l'élaboration d'une sorte de cartographie ou de guide pour se mouvoir dans un monde complexe, pour traiter l'information que celui-ci renvoie. On ne saurait oublier que cette construction exprime quelque chose des groupes, autrement dit on ne saurait éliminer « la fonction expressive de la représentation et la relation à la vie affective et émotionnelle » (Jodelet, 1989b, p. 43), le fait que se trouvent engagées dans des définitions d'un objet « l'affectivité et l'identité de chacun » (idem p. 48). Dans le champ de la protection de l'enfance, du rapport aux questions de danger et de maltraitance, de la confrontation à des parents en souffrance, en déni, en déviance, il nous semble nécessaire, au-delà de toute définition, d'adopter la posture de Jodelet à propos des représentations de la maladie mentale : « prendre les représentations en tant que production, expression et instrument d'un groupe dans sa relation à l'altérité » (idem p. 40). Si elles sont des formes de connaissances, si elles participent de la construction de la réalité, elles ont aussi beaucoup plus que cela : elles sont l'expression d'un rapport social.

Sans chercher à être exhaustif, on peut enrichir cette première approche par celle développée par Doise qui définit les représentations sociales « comme des principes générateurs de prises de décision qui sont liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux » (1985, p. 251). Comme le soulignent Clémence, Doise et Lorenzi-Cioldi, les représentations sociales ne sont pas alors uniquement un savoir commun, un savoir partagé, elles se caractérisent aussi par des modulations individuelles et « par des ancrages dans des réalités collectives » (1994, p. 123). L'idée de variation que contient une telle définition apparaît essentielle. Elle ne s'oppose pas uniquement à l'idée de consensus, elle pose avant tout la nécessité de prendre en compte des différences non seulement individuelles mais également des différences liées à des insertions sociales qui ne sont pas toutes équivalentes ni de même nature. Pour le dire autrement, étudier les représentations sociales de la famille chez des travailleurs sociaux en protection de l'enfance n'a au fond qu'un intérêt limité si l'on cherche seulement à dégager les éléments de consensus, de savoir partagé : sous le terme « travailleurs sociaux » se cachent des identités professionnelles multiples, des terrains d'exercice différenciés qui ne sont pas sans effet sur la manière d'envisager le travail, par exemple, avec les parents. La compréhension des variations en fonction des ancrages représente donc un enjeu important. À partir d'un même savoir, tout le monde ne pense pas forcément de la même manière.

À se contenter d'une simple définition comme on cherche la définition d'un mot dans le dictionnaire, on prend le risque de passer à côté d'éléments essentiels, à côté de la notion même de représentations sociales, de sa complexité mais aussi de sa richesse.

## **Le lien pratiques-représentations**

Peut-être parce que la définition insiste sur l'orientation et l'organisation des conduites (Jodelet, 1989a, p. 36), est-il tentant de faire des représentations sociales l'explication en dernier ressort des pratiques. Est-ce aussi simple ? Le lien est-il aussi évident ? Sans doute faut-il garder en mémoire le propos de Moscovici lorsqu'il rappelle que s' « il n'est guère de règle ou de pratique qui ne soit suscitée ou accompagnée d'un ensemble de représentations », si « les représentations sont causales », « le lien causal est complexe et subtil » (2001, p. 9).

Abric décrit un certain nombre de situations où les pratiques apparaissent déterminées par les représentations et des situations où des changements de pratiques sont à l'origine de changement de représentations. Il finit par conclure : « les représentations et les pratiques s'engendrent mutuellement » (1994, p. 230). Cette position ne nous paraît pas tout à fait satisfaisante car même si elle souligne l'absence d'une subordination unilatérale des représentations vis-à-vis des pratiques, le lien entre les deux n'est pas réellement éclairé. Flament exprime une vision similaire lorsqu'il précise que dans le cadre de l'interaction entre pratiques et représentations : « actions et rétroactions s'enchaînent et vouloir donner une priorité à l'un ou l'autre relève plus de la rhétorique que de l'approfondissement » (2001, p. 55). Pour cet auteur, si le lien n'est pas vraiment explicité, il n'en reste pas moins que les représentations sociales en tant qu'ensemble de prescriptions (p. 44) « se déploient dans la réalité quotidienne au travers de la grande flexibilité des pratiques » (p. 58). Cette idée de flexibilité conduit à rendre discutable toute explication d'une pratique dans sa totalité par une représentation.

Il n'en demeure pas moins que ces deux auteurs s'attachent plus à une circularité entre représentations et pratiques qui laisse ouverte la question de la place des représentations dans l'élaboration des pratiques sociales. Singéry, pour sa part, propose de l'approfondir en soulignant que « les représentations sociales ne sauraient, en effet, être considérées comme les seules structures de planification et de régulation des comportements » (1994, p. 216).

L'approche clinique du travail ouvre probablement quelques perspectives. Lorsque Lhuillier définit l'activité comme : « mise à l'épreuve des représentations socialement construites », « rencontre singulière entre un sujet et une situation concrète », comme « confrontation au réel » (2005, p. 82) elle met en évidence la notion d'écart, écart principalement entre la prescription et la réalité ; entre ce qui est prévu, imaginé et ce qui est pensé, mis en oeuvre lors de la confrontation à soi, à autrui, au réel (idem p. 83). « L'action ne peut être seulement exécution, conformité aux prescriptions » (p. 87) fussent-elles liées à des représentations. Il ne s'agit pas seulement d'une question de variabilité dans l'application de principes (Flament, p. 58) qui renverrait à de simples ajustements dans un cadre limité, mais bien davantage d'une conception qui considère toute pratique comme inscrite dans un travail incessant de création et de re-création, de confirmation et de mise en doute de ce que l'on croit savoir.

L'étude des pratiques suppose donc la prise en compte du sujet qui les met en oeuvre. Elle suppose également la prise en compte des conditions d'exercice. Dans son travail de recherche sur les pratiques en pouponnières, Fablet (1996) a mis en évidence deux facteurs pouvant expliquer des différences de pratiques entre des établissements : la taille de celui-ci qui induit au-delà d'un certain nombre d'enfants accueillis des modes de fonctionnement moins souples, parfois plus bureaucratiques ; la position géographique (milieu rural ou milieu urbain) en tant qu'elle module un ensemble de relations, de déplacements. On peut citer un troisième facteur que le travail d'intervention psychosociologique met souvent à jour : le rôle assez déterminant de l'histoire de l'établissement et du rapport des groupes et des individus à cette histoire.

En résumé, si les pratiques sont liées à des représentations, elles s'inscrivent nécessairement dans des cadres institutionnels, organisationnels, collectifs, dans des contextes qui ne sont pas sans peser sur leur orientation ; elles sont mises en oeuvre par des sujets qui ne peuvent être réduits aux représentations qu'ils partagent avec d'autres.

Il nous faut souligner un autre aspect dans cette réflexion sur le lien représentations et pratiques. Si l'on considère que « toute représentation est en relation avec un ensemble d'autres représentations qui constitue l'environnement symbolique et social des individus » (Abric, 2001, p. 98) il faut poser la question des différentes représentations qui soutiennent l'espace de la pratique, la question d'un système de représentation sous-jacent

L'exemple d'une pratique d'évaluation, de perception d'autrui dans le cadre de la protection de l'enfance alimente une telle perspective. Nous avons pu montrer que pour construire celle-ci, l'éducateur ou l'assistante sociale prenait appui sur la représentation de son métier qui contient les éléments de l'identité professionnelle (aider, protéger...) ; sur la représentation de l'objet de l'action, c'est-à-dire le travail social en tant que travail sur la déviance, sur les écarts (le travail autour des questions de maltraitance, de carences éducatives) ; sur la représentation du sujet de l'intervention (qui renvoie à des catégories comme l'enfance, l'adolescence...). En travaillant sur la question des adolescents les éléments recueillis ont conduit à devoir prendre en compte également la représentation de la famille, des parents plus précisément (Boutanquoi 2001).

Cela revient à dire que chaque champ participe de l'activité d'évaluation en tant qu'il est articulé aux autres. L'analyse de récit de prise en charge permet de souligner que chaque situation, en tant que situation singulière, devient l'occasion d'un agencement particulier d'éléments référant aux différents champs. Par ailleurs, le choix des éléments, leur mise en lien apparaissent dépendre du type de relation (positive ou négative) engagée entre le travailleur social et le sujet de son intervention. On retrouve ici la question les enjeux des dimensions affective et émotionnelle soulignés par Jodelet.

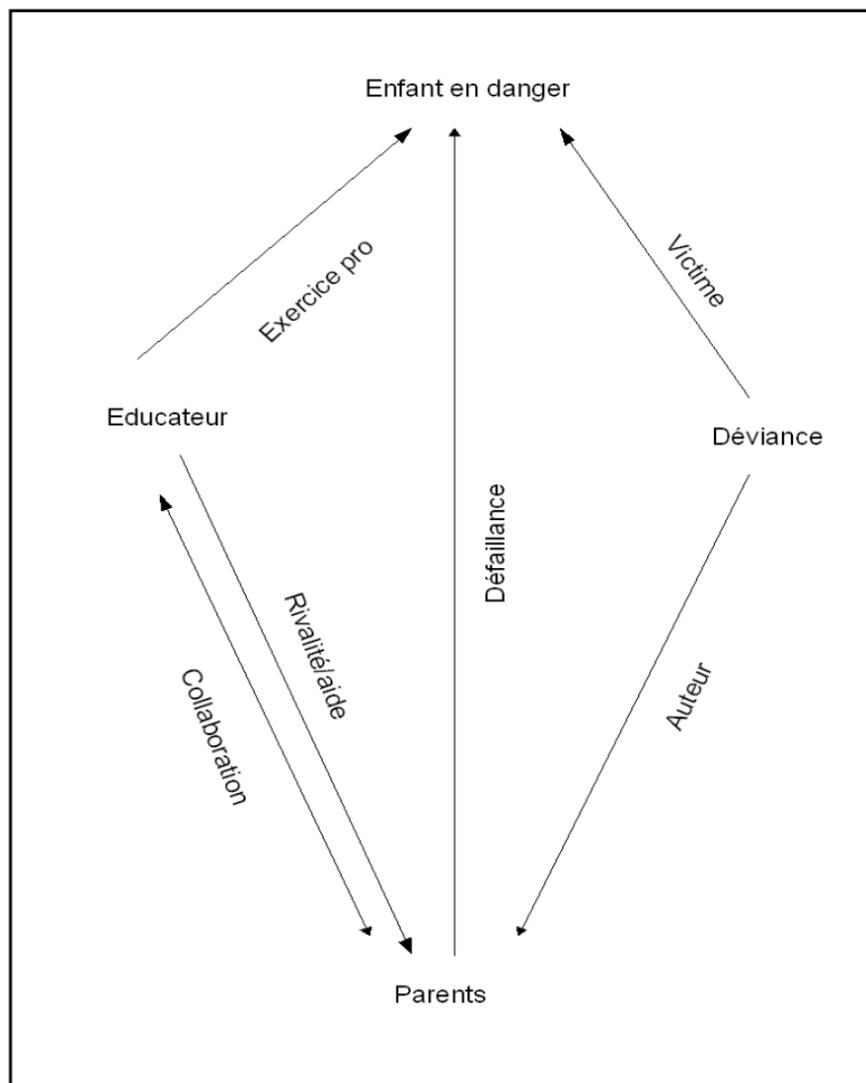
Ainsi, une pratique, ici essentiellement discursive, met en jeu non pas une seule représentation, mais un système de représentations, met en scène un sujet aux prises avec un autre sujet, dans un cadre contextualisé.

Nous avons donc ici une série d'arguments qui ne permettent pas de soutenir l'idée qu'une pratique puisse être expliquée en dernier ressort par une représentation. De fait, dans le champ qui nous préoccupe, les représentations de la famille sont certes une dimension essentielle à prendre en compte pour l'analyse des pratiques à l'égard des parents mais elles ne permettent pas d'en cerner les multiples aspects. Elles ne sont pas les seules à intervenir dans la définition d'une situation, dans la manière d'appréhender, de projeter une action.

Pour aller plus loin, nous avons repris l'idée d'un système, en le centrant non plus sur des adolescents mais sur des enfants dits en danger,

pour en étudier les articulations entre les différentes représentations<sup>1</sup>. Une partie des relations peuvent être résumées dans la figure A qui va nous permettre d'avancer un dernier argument (Boutanquoi 2007).

**Figure A**



<sup>1</sup> L'étude a été réalisée auprès d'une centaine d'éducateurs travaillant en milieu ouvert, en maison d'enfants, en placement familial. Les données ont été recueillies selon la technique des associations de mots.

Dans ce cadre, les parents sont d'abord définis par leur rôle, l'éducation, avant de l'être au travers de leurs responsabilités et de leurs défaillances ; celles-ci engendrent le danger pour l'enfant et le besoin de mise en oeuvre d'une protection qui constitue, par ailleurs, une partie de la définition de l'exercice professionnel. On aurait donc ici des contenus relativement attendus et orientés plutôt négativement *a priori*. À pousser un peu l'analyse, à rechercher une structure, on relève la présence à la fois de notion de rivalité (sur l'éducation, sur la protection qui constituent également des éléments de la définition du métier) et dans le même temps d'éléments renvoyant à l'aide, au soutien et à la collaboration.

Autrement dit, derrière une caractérisation des parents essentiellement du côté de la défaillance qui peut apparaître comme profondément négative, émergent des éléments qui renvoient à l'idée d'un travail impossible et d'autres qui peuvent le soutenir. Cette présence d'éléments contradictoires ne peut se comprendre qu'à l'intérieur du système. Sans entrer dans tous les détails, on peut voir que la déviance sert également à définir le parent comme auteur quand elle permet de définir l'enfant comme victime. On peut faire l'hypothèse que le type de déviance en jeu n'est pas sans effet sur les éléments de perception des parents qui seront activés et donc sur le type de travail qui va s'engager ou non. On peut également penser que la question des parents ne saurait être une question qui se traite de manière manichéenne, et ces éléments nous invitent probablement à prendre en compte la question des mouvements entre rejet et identifications, entre insupportable et empathie, entre la nécessité de reconnaître cet autre, ce parent défaillant comme semblable et comme différent de soi à l'image de ce que Lhuillier exprime à propos des relations entre détenus et surveillants de prison (2005, p. 147) : une proximité qui impose de poser des barrières. Comme le rappelle Jodelet : « s'agissant du rapport entre pensée et pratiques sociales... on ne peut faire l'économie de l'énergétique que met en jeu la relation à l'autre » (1989b, p. 363).

Les contenus de la représentation des parents, nous insistons sur ces points, ne sont donc ni indépendants des représentations du métier, de l'enfant, de la déviance ni, indemnes, au moment où ils se trouvent mobiliser, des logiques affectives, psychiques que met en mouvement la rencontre avec l'altérité. Ils ne nous disent rien en tant que tels des pratiques possibles. Celles-ci, si elles prennent appui sur des représentations en tant que pensée sur une réalité complexe et déroutante, vont donc dépendre des situations singulières et probablement des contextes d'énonciation de ces situations. Ainsi, de quelques manières que

l'on prenne le problème, on retrouve la nécessité de ne pas s'arrêter aux représentations pour expliquer les pratiques.

Ajoutons, à la suite de Lévy, que si on peut parler de système de représentations comme support, on se saurait considérer celui-ci comme un ensemble fini : « les représentations ne sont en effet pas des images ou des conceptions figées, mais le résultat toujours inachevé d'un travail psychique consistant à remodeler l'environnement » (1997, p. 171).

## Une question méthodologique

Certes les représentations sociales sont véhiculées par des discours : pour autant suffit-il de recueillir quelques exemplaires de ceux-ci à propos de tel ou tel objet pour prétendre atteindre un contenu, une structure, comprendre une organisation ? Trois difficultés sont à prendre au sérieux.

La première renvoie à un point fondamental signalé par Grize : « demander à quelqu'un une définition abstraite, je veux dire, abstraction faite de tout usage immédiat, ce n'est pas avoir accès à ses représentations, mais tout au plus à la façon dont il se représente comme il convient de scientifier la notion » (1989, p. 167), ce qui revient, ajoute-t-il, à plutôt à étudier des représentations de représentations.

La seconde tient aux limites de l'entretien, technique la plus souvent utilisée. Il ne permet de recueillir qu'une partie des éléments d'une représentation, ceux activés par le contexte d'énonciation, la situation de recherche. On butine, si l'on ose dire, donc des éléments saillants au moment du recueil. De fait, ce qui s'exprime à ce moment-là ne reflète pas l'intégralité des contenus d'une représentation. De plus, ce qui se trouve mobilisé peut l'être également par le vécu des situations professionnelles auxquelles le travailleur social fait face au moment de la rencontre avec le chercheur. À titre d'exemple, une expression particulièrement négative à l'égard des parents recueillie auprès d'un professionnel dans une maison d'enfants peut renvoyer à une position affirmée mais traduire aussi des difficultés de travail, une souffrance face à des situations douloureuses, l'absence d'espace d'élaboration collective, une organisation défaillante.

La troisième difficulté tient au fait qu'aux côtés d'éléments particulièrement « bavards », d'autres demeurent silencieux. Il faut imaginer que parmi ces éléments certains restent inaccessibles comme l'a montré Jodelet à propos de la folie dans une communauté rurale, comme

s'ils ne pouvaient entrer dans l'ordre du discours. Il faut plus aussi penser à ce que Abric nomme la zone muette des représentations constituée par des éléments qui ne sont pas verbalisés (2003, p. 61).

Ceci posé, même une technique comme les associations de mots dont le caractère projectif peut permettre « de saisir les noyaux organisateurs des univers sémantiques inhérents à une représentation donnée » (De Rosa, 1988, p. 85), montre certaines limites : on n'échappe pas totalement au fait que les réponses puissent être en partie intellectualisées sinon scientifiées pour reprendre l'expression de Grize, ni au fait qu'elles puissent laisser dans l'ombre nombre d'éléments. Dans le cadre du repérage de la déviance comme objet de représentation (Boutanquoi, 2001) les réponses se sont avérées relativement pauvres (la déviance comme hors-norme, hors la loi) peu élaborées. Et pourtant dans les récits de prise en charge elle est apparue jouer un rôle plus important qu'une simple référence à la loi. L'analyse de contenu a révélé que plus qu'un rapport à la loi, la déviance était perçue selon deux grands axes : une déviance passagère susceptible d'un travail prenant appui sur la relation d'aide et une déviance d'état renvoyant à une certaine fixité échappant à tout travail social. La recherche mentionnée ci-dessus (Boutanquoi, 2007) a également permis de repérer combien la technique devait être déployée selon diverses perspectives pour espérer mettre à jour les dimensions les moins directement accessibles. Ainsi un premier exercice (associer cinq mots à un mot inducteur (métier, enfant en danger, parent, déviance) a permis de repérer une première structure ; dans un second temps le recours à une forme de carte associative au travers de laquelle le répondant reprend un mot inducteur et chaque mot associé à celui-ci pour créer de nouvelles associations sous forme de chaînes a permis de faire émerger des contenus complémentaires, de préciser l'organisation, la structure des représentations et enfin de comprendre en quoi les différentes représentations en jeu faisaient système.

À s'appuyer de nouveau sur Clémence, Doise et Lorenzi-Cioldi (1994) qui insistent sur la nécessité de ne pas s'en tenir à la mise à jour des contenus en tant que savoir commun mais de s'intéresser également aux ancrages dans des réalités sociopsychologiques (p. 124), on a tout intérêt à ne pas se contenter de quelques entretiens (ou quelques associations) en un seul lieu. Le risque ici est de mettre à jour, non des représentations sociales au sens fort du terme, mais des éléments de représentations collectives inscrites dans l'histoire du lieu. Prendre en compte, par exemple, le type d'exercice professionnel (internat, milieu ouvert...) ouvre la possibilité de saisir la variabilité des contenus, de saisir cette variabilité dans son lien avec un type de pratique.

## Le repérage des pratiques

Si les pratiques ne sauraient s'expliquer en dernier ressort par les représentations, comprendre des pratiques implique alors deux moments différents : une mise à jour de ce qui les sous-tend en terme de savoirs, de connaissances ; une exploration pour les saisir sur le terrain, avant de tenter d'analyser et de nouer les différentes données. Cette exploration n'est pas sans poser une avalanche de difficultés.

Des pratiques ne peuvent être réduites à ce qui peut en être observé. Des actes, des séquences d'actes témoignent d'une pratique mais cela ne suffit pas à la décrire, encore moins à la penser. Elles ne peuvent non plus être appréhendées uniquement au travers des discours, des déclarations des acteurs. À la fois parce que « la parole sur le travail ne va pas de soi. Elle suppose un effort d'analyse et de formalisation de son expérience vécue » (Lhuillier, p. 73) et parce que ce qui se dit des pratiques n'équivaut pas aux pratiques elles-mêmes. De plus, dans les métiers de l'aide, de la relation, peut-on considérer la pratique d'un seul, le professionnel, sans évoquer sinon la pratique de l'aidé du moins la part qu'il prend dans la conduite de l'action ?

Sans doute, comme pour le recueil des contenus de représentations, est-il pertinent de ne pas s'en tenir à un seul type d'approche. Parmi les outils envisageables, le livret de recueil des actes (Rousseau 2002), composé de fiches à renseigner par le professionnel au fur et à mesure du déroulement de l'action, permet de noter toute une série d'actes consacrée directement ou indirectement à une famille bénéficiaire d'une mesure éducative et de rendre visibles certains aspects peu connus ou peu reconnus des pratiques. Le recours au récit, c'est-à-dire à l'évocation d'une situation concrète dans son déroulement, apparaît comme une autre entrée possible. Il a l'avantage, par rapport à un discours généraliste sur une pratique de moins convoquer des éléments idéologisés dont la fonction première est de convaincre et de centrer l'attention sur la conduite du travail. En tant que travail de reconstruction, il reste à entendre avec précaution.

## Conclusion

La nécessité d'explorer les pratiques dans le champ de la protection de l'enfance, de les expliciter pour le moins, d'en saisir les logiques tant individuelles que collectives trouve dans la notion de représentations sociales un appui, un étayage essentiel. Pour autant, la compréhension des

pratiques, dont on a vu qu'elles mettaient en scène des sujets, des contextes, des mouvements, des incertitudes, ne saurait être effectuée uniquement de ce point de vue. Nous avons essayé d'en synthétiser les raisons. Il faut, par ailleurs, avoir présent à l'esprit que dans une période qui tend à faire de l'évaluation un horizon incontournable pour le travail social, il existe un véritable danger à réduire la compréhension des pratiques aux représentations qui les accompagnent. Le risque est de considérer les contextes, les aspects institutionnels et organisationnels comme de simples décors qui n'influencent en rien les pratiques des professionnels ; le risque est de pointer « les mauvaises pensées » des professionnels comme cause première de « performances » jugées insuffisantes. Comprendre, analyser, évaluer des pratiques implique un minimum de rigueur tant théorique que méthodologique.

### Références bibliographiques :

- Abric, J.C. (1994). Pratiques sociales, représentations. In J.C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 217-238). Paris : PUF
- Abric, J.C. (2001). L'approche structurale des représentations sociales : développements récents. *Psychologie et société*, 4, 81-103.
- Abric, J.C. (2003). La recherche du noyau central et la zone muette des représentations sociales. In J.C. Abric. (Ed.), *Méthodes d'études des représentations sociales* (pp. 59-80). Ramonville-Saint-Agne : Erés.
- Boutanquoi, M. (2001). *Travail social et pratiques de la relation d'aide*. Paris : L'Harmattan.
- Boutanquoi, M. (2002). Le travail avec les parents : une question de formation? *Sauvegarde de l'enfance*, 57, 1, 43-50.
- Boutanquoi, M. (2007). Pratiques et système de représentation : les éducateurs dans le champ de la protection de l'enfance. *Connexions*, 87, 167-184.
- Clémence, A., Doise, W., & Lorenzi-Cioldi, F. (1994). Prise de position et principes organisateurs des représentations sociales In Guimelli (Ed.), *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 119-152). Lausanne : Delachiaux et Niestlé.
- De Rosa (1988). Sur l'usage des associations libres dans l'étude des représentations sociales. *Connexions*, 51, 61-75.
- Doise, W. (1985). Les représentations sociales : définition d'un concept. *Connexions*, 45, 343-253.
- Fablet, D., & Mackiewicz, M.P. (1996). *Les modalités de coopérations entre professionnels et parents d'enfants placés en pouponnières*. Paris : Mire.

- Flament, C. (2001). Pratiques sociales et dynamique des représentations  
In P. Moliner (Ed.), *La dynamique des représentations sociales*  
(pp. 43-58). Grenoble : Pug.
- Grize, J.B. (1989). Logique naturelle et représentation sociale. In D.  
Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 152-168). Paris :  
PUF.
- Jodelet, D. (1989a). Représentations sociales : un domaine en expansion  
In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 31-61).  
Paris : PUF.
- Jodelet, D. (1989b). *Folies et représentations sociales*. Paris : PUF
- Levy, A. (1997). *Sciences cliniques et organisations sociales*. Paris : PUF
- Lhuillier, D. (2006). *Cliniques du travail*. Ramonville-Saint-Agne : Erès.
- Moscovici, S. (2001). Pourquoi l'étude des représentations sociales en  
psychologie. *Psychologie et société*, 4, 7-24.
- Singery, J. (1994). Représentations sociales et changement technologique  
en entreprise. In J.C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et  
représentations*, (pp. 179-216). Paris : PUF.
- Rousseau, P. (2002). Un outil d'analyse pour l'observation des mesures  
d'Aemo. In D. Fablet (Ed.), *Les interventions socio-éducatives:  
actualités de la recherche* (pp. 130-152). Paris : L'Harmattan.